

Formation obligatoire pour les assistant(e)s et aides dentaires : (co)-pilotez la stérilisation au cabinet dentaire !

Dès 2019, tous les ASSISTANT(E)S ET AIDES DENTAIRE(S) ont l'obligation de participer à une formation dédiée à la stérilisation et qui devra être renouvelée tous les 5 ans. Pour être validante, la formation est obligatoirement reconnue par la CPNE-FP des cabinets dentaires. **La formation de l'UFSBD a obtenu un avis favorable permettant de répondre à cette obligation !**
Vroum vroum : en route "(co)-pilotez la stérilisation au cabinet dentaire" !



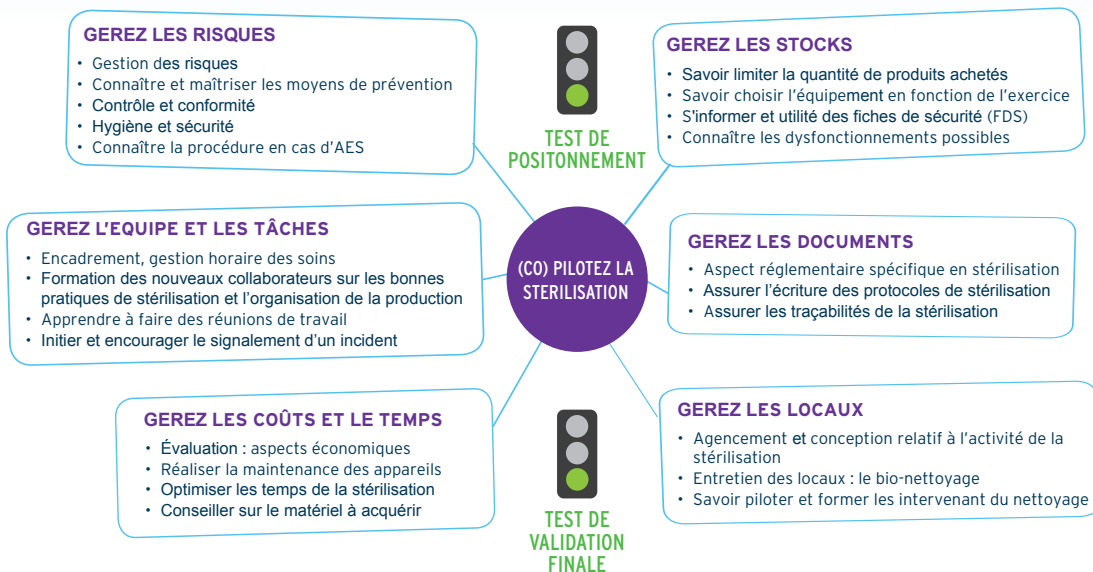
Formation 100% en ligne (7h durant 1 mois)

- Formation **dynamique et ludique** qui alterne mini vidéos et activités pédagogiques
- Sans vous déplacer et quand vous le voulez, **à votre rythme**
- **Choix de l'ordre des modules**
- Nombreux jeux et tests pour **évaluer votre progression**
- **En bonus, plusieurs fonctionnalités** : toutes les pages sont imprimables, accès à une "bibliothèque" enrichie de documents, procédures...
- Formation **interactive grâce aux tchat** permettant d'échanger avec les autres apprenants autour de la stérilisation avec également la possibilité de **poser des questions à votre tutrice pédagogique**

= Validation de votre obligation
à revalider tous les 5 ans



Le programme validé par la CPNE-FP des cabinets dentaires



Le déroulé de la formation

Lors de votre toute première connexion, accédez à un **"pré-module"** qui vous permettra de vous familiariser avec la plateforme (TUTO, conseils de la tutrice pédagogique, présentation de l'UFSBD, mur collaboratif...)
Ce pré-module reste accessible tout au long de la plateforme

Réalisez ensuite le **test de positionnement**, porte d'entrée obligatoire pour pouvoir accéder à la formation dans son entier. En fonction de vos réponses, des préconisations de parcours vous sont proposées sous forme de camemberts.

Naviguez sur la plateforme sans contraintes : vous avez accès à 6 modules composés chacun de plusieurs mini cours illustrés et d'activités pédagogiques. **A tout moment, vous pouvez vous déconnecter et reprendre votre parcours là où vous l'aviez laissé !**

Pour terminer la formation : répondez aux questions de l'**évaluation finale** et obtenez une note sur 20.

Pour obtenir votre certificat de validation, votre attestation de suivi et votre facture, répondez à notre questionnaire de satisfaction à la fin de l'évaluation

Vous avez des questions ? Contactez-nous au 01 44 90 93 91/94 ou par mail à formation@ufsbdf.fr

Nom et prénom du stagiaire :

Nom de l'employeur :

Nom et adresse de l'employeur :

Code Postal : Ville :

Tél : *Email :

NB : chaque utilisateur doit avoir un email différent

Formation 100% en ligne

Tarifs adhérent UFSBD 270 € non adhérent 300 €

- Je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS
- Les informations renseignées ci-dessus permettront de recevoir vos identifiants d'accès à la formation. Assurez-vous de fournir les bonnes informations. Pour obtenir le remboursement de la formation, connectez-vous sur e-actaliens et réalisez une demande de prise en charge.

En pratique

- > Nous recevons ce bulletin d'inscription dûment complété et accompagné de votre chèque de règlement
- > Vous recevez en retour un mail contenant le lien de démarrage de la formation ainsi que vos identifiants : il est important de bien renseigner l'adresse mail car elle permettra tous les échanges.
- > Vous pouvez démarrer la formation : vous avez un mois pour réaliser 7 heures de formation. La plateforme reste accessible 6 mois si vous souhaitez y retourner (Nb : concernant les modules : lorsque les activités pédagogiques ont été réalisées, elles ne sont plus accessibles lors d'un prochain passage, seules les vidéos peuvent être rejouées)

En remplissant ce bulletin d'inscription je m'engage à participer à la formation dans sa totalité. Dès réception de ce bulletin d'inscription accompagné de votre chèque, aucune annulation ne sera possible.

*Retrouvez notre Charte de traitement des données personnelles (RGPD) sur www.ufsbdf.fr

